Seine-Saint-Denis (93) : pourquoi le conseil départemental refuse de verser 40 millions pour le RSA de décembre

11/11/2017 à 22h18

Le conseil départemental de la Seine-Saint-Denis a décidé jeudi de ne pas verser à la CAF les 40 millions d'euros nécessaires au paiement du RSA de décembre, attendant de l'État qu'il mette la main au portefeuille.

Le président du conseil général de la Seine-Saint-Denis, Stéphane Troussel, dit «stop» et en appelle à «la responsabilité de l'État». «J'ai décidé de prendre une décision grave: le département ne versera pas le RSA (nldr: revenu de solidarité active) du mois de décembre à la CAF (nldr: caisse d'allocations familiales)», explique Stéphane Troussel au Figaro. Jeudi, il avait en effet soumis au vote de l'assemblée départementale une décision entérinant le refus du versement du RSA de décembre – une somme de 40 millions d'euros au total – touché par plus de 100.000 allocataires en Seine-Saint-Denis.

Pour 2017, 470 millions d'euros avaient été budgétés. Selon Stéphane Troussel, cette somme ne permet pas au département de financer cette prestation jusqu'à la fin de l'année. Les allocataires ne seront toutefois pas impactés et toucheront tout de même leur RSA. Pour le président du département, l'objectif est avant tout que l'État «prenne ses responsabilités». «*Rien que pour 2017, c'est 160 millions que nous assumons seuls*», détaille Stéphane Troussel. Cette somme correspond à la différence entre ce que le département verse à

la CAF et que l’État reverse au département.

Le Figaro

Merci à **Carolus Mortel**